



COMMUNIQUE N° 1

Le Directeur des Marchés publics du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), a l'honneur de porter à la connaissance des candidats à l'avis d'Appel à Propositions N° 2025-002/MTDPCE/SG/DMP du 05 septembre 2025 relatif à la conception, fourniture, installation et maintenance du Système d'information pour l'Identification unique Biométrique au Burkina Faso, paru dans le quotidien des marchés publics N° 4223 du mardi 09 septembre 2025 qu'il est apporté, un additif numéro 1 relation à une prolongation du délai de soumission des propositions conformément au contenu ci-dessous :

Additif numéro 1

**Au Dossier de Demande de Propositions No : 2025-002/MTDPCE/SG/DMP
du 05 septembre 2025**

**Conception, fourniture, installation et maintenance du Système d'information pour l'Identification
unique biométrique au Burkina Faso**

Cet additif Numéro 01 au Dossier de Demande de Propositions N° 2025-002/MTDPCE/SG/DMP du 05 septembre 2025 sera transmis aux Proposants conformément aux dispositions des Instructions aux Proposant (IP) 8 – **Modifications apportées au Dossier de Demande de Propositions.**

Toutes les informations contenues dans le présent additif n°1 sont contraignantes pour tous les Proposants qui répondent à cet Appel à Propositions.

Le DDP référencé est modifié comme suit :

N°	Contenu
01	PARTIE 1 : PROCEDURE D'APPEL A PROPOSITIONS SECTION II. DONNEES PARTICULIERES DE DEMANDE DE PROPOSITIONS D. DEPOT ET OUVERTURE DES PROPOSITIONS IP 23.1 qui se présente comme suit : La date et heure limites de dépôt des propositions sont les suivantes : Date : le mardi 14 octobre 2025 Heure : Neuf (9) heures 00 minutes TU. est modifié comme suit : La date et heure limites de dépôt des propositions sont les suivantes : Date : le mardi 28 octobre 2025 Heure : Neuf (9) heures 00 minutes TU.
02	PARTIE 1 : PROCEDURE D'APPEL A PROPOSITIONS SECTION II. DONNEES PARTICULIERES DE DEMANDE DE PROPOSITIONS E. OUVERTURE PUBLIQUE DES PARTIES TECHNIQUES DES PROPOSITIONS IP 26.1 qui se présente comme suit : L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes : Adresse : Étage /Numéro de bureau : <i>1^{er} Etage Immeuble Armelle (Salle de réunion)</i> Ville : <i>Ouagadougou</i> Pays : <i>Burkina Faso</i> Date : Mardi 14 octobre 2025 Heure : <i>Neuf (9) heures 30 minutes TU</i> est modifié comme suit : L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes : Adresse : Étage /Numéro de bureau : <i>1^{er} Etage Immeuble Armelle (Salle de réunion)</i> Ville : <i>Ouagadougou</i> Pays : <i>Burkina Faso</i> Date : Mardi 28 octobre 2025 Heure : <i>Neuf (9) heures 30 minutes TU</i>

Toutes les autres clauses et modalités du Dossier de Demande de Propositions No : 2025-002/MTDPCE/SG/DMP du 05 septembre 2025 demeurent inchangées.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Brahima TRAORE

